COMMUNIQUE DE PRESSE

Villejuif, le 26 septembre 2025

LCL RENFORCE SON SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS ET DEVOILE UN PROGRAMME D'ENGAGEMENT INEDIT POUR LIBERER L'ENERGIE D'ENTREPRENDRE EN FRANCE

LCL dévoile « Les *Cahiers de l'Énergie d'Entreprendre* », un rapport et programme d'engagement inédit pour soutenir l'entrepreneuriat en France, structuré autour de quatre grands piliers d'action.

Parmi ces engagements, LCL annonce le lancement du dispositif « Coup dur » qui permet notamment de protéger les entrepreneurs dans un contexte d'instabilité qui les rend plus vulnérables.

Issus de la rencontre et du dialogue avec 10 000 entrepreneurs en France, ces « *Cahiers de l'Énergie d'Entreprendre* » visent à mieux accompagner les entrepreneurs au quotidien et appellent à une mobilisation collective des acteurs publics et privés pour soutenir celles et ceux qui agissent pour faire avancer notre économie et notre société.

Un programme d'engagement issu du dialogue avec 10 000 entrepreneurs

Malgré un environnement incertain, plus d'un million de nouvelles entreprises se sont créées en 2024, illustrant l'engagement entrepreneurial des Français.

En tant que banque historique des entrepreneurs, LCL a souhaité aller à leur rencontre à travers un "Tour de France de l'Energie d'Entreprendre" pour mieux comprendre leur réalité, leurs préoccupations et leurs attentes. Ces échanges ont reflété l'incroyable richesse de l'entrepreneuriat, mais également les freins et difficultés auxquelles les entrepreneurs font face au quotidien : du trop-plein administratif ressenti par 73%* d'entre eux, à la fatigue et l'absence d'équilibre vie pro-vie personnelle vécue par 1 entrepreneur sur 2*, en passant par l'instabilité actuelle, les entrepreneurs peinent à se projeter dans l'avenir. Ces difficultés renforcent la peur de se lancer, considérée par 31%* des entrepreneurs comme un risque personnel trop important.

LCL a donc décidé d'agir et propose aujourd'hui aux acteurs financiers et publics un programme d'engagement concret structuré autour de quatre piliers d'action :

1. Encourager la création d'entreprise : soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur projet et favoriser la création et le développement de nouvelles entreprises.
2. Protéger celles et ceux qui entreprennent : réduire les risques personnels et professionnels pour permettre aux entrepreneurs de se concentrer pleinement sur leur activité.
3. Faciliter la vie quotidienne : alléger la charge mentale et accompagner le bien-être des dirigeants afin de se concentrer sur la croissance de leur projet et leur équilibre personnel.
4. Solidariser toutes les énergies : Soutenir la dynamique économique des territoires et la vitalité entrepreneuriale à travers la mise en réseau des expertises et l'adaptation aux chocs.

** résultats issus du « Tour de France de l'Energie d'Entreprendre », mené par LCL et analysés par Opinion Way, auprès de 10 000 entrepreneurs en France en 2025*

La mise en place d'un dispositif « Coup dur » pour mieux protéger les entrepreneurs

LCL a décidé de mettre en place dès novembre 2025 le dispositif « coup dur ». Destiné à protéger notamment les entrepreneurs qui traversent une période difficile, ce dispositif leur permet d'ajuster temporairement leurs remboursements de crédits habitat pour faire face aux aléas économiques sans mettre en péril leur activité ni leur avenir.

Cette mesure s'accompagne d'un crédit habitat nouveaux entrepreneurs pour soutenir l'accès au logement des entrepreneurs. LCL fait ainsi évoluer les conditions de ses prêts pour tenir compte de l'ensemble de leur situation : un entrepreneur peut désormais prétendre à un crédit habitat sans l'obligation de présenter trois bilans comptables.

Ces engagements viennent compléter les premiers dispositifs déjà mis en place avec la *Banque des Startups by LCL*, une offre globale pour accompagner le développement des startups à chaque étape de leur croissance, et *Care Entrepreneurs*, un dispositif extra-bancaire pensé comme un soutien personnalisé au quotidien pour les entrepreneurs, allant de la parentalité aux espaces de travail jusqu'aux conseils technologiques.

"Notre ambition est claire : faire de LCL la banque de référence des entrepreneurs en France, dans un contexte politique et économique instable où ils ont plus que jamais besoin d'être écoutés et soutenus. Au fil de nos échanges, une conviction s'est imposée : l'énergie d'entreprendre est une force essentielle pour notre pays, mais elle est aussi mise à l'épreuve par des obstacles concrets – complexité administrative, accès au financement, difficultés à concilier vie professionnelle et personnelle. Notre responsabilité est de soutenir toutes celles et ceux qui souhaitent franchir le pas de l'entrepreneuriat. C'est tout le sens de ce programme d'engagement et de cet appel à nous mobiliser." déclare Serge Magdeleine, Directeur général de LCL.

Le rapport complet « Les Cahiers de l'Energie d'Entreprendre » est disponible sur demande.

A propos de LCL
Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL banque urbaine est l'une des plus grandes banques de détail en France. LCL a fait de la satisfaction clients sa priorité absolue et ambitionne d'être la banque n°1 en termes de satisfaction. Combinant humain et digital, LCL propose à ses 6 millions de clients particuliers, dont 220 000 clients Banque privée, 400 000 professionnels et 31 000 entreprises et institutionnels, une relation omnicanale forte de ses 1 400 agences au cœur des villes, de ses centres de relation clients à distance « LCL Mon Contact » avec 400 conseillers disponibles par téléphone, de ses sites et applis dont « LCL Mes Comptes » plébiscitée par ses clients. Avec une gamme complète de solutions bancaires/assurances et extra-bancaires, LCL conseille ses clients au quotidien et dans tous leurs projets de vie. Fidèle à sa stratégie de banque urbaine, LCL se mobilise et accompagne également les clients qui veulent agir concrètement et participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr.

Contact Presse LCL
servicepresse@lcl.fr